

Valence, le 03 janvier 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

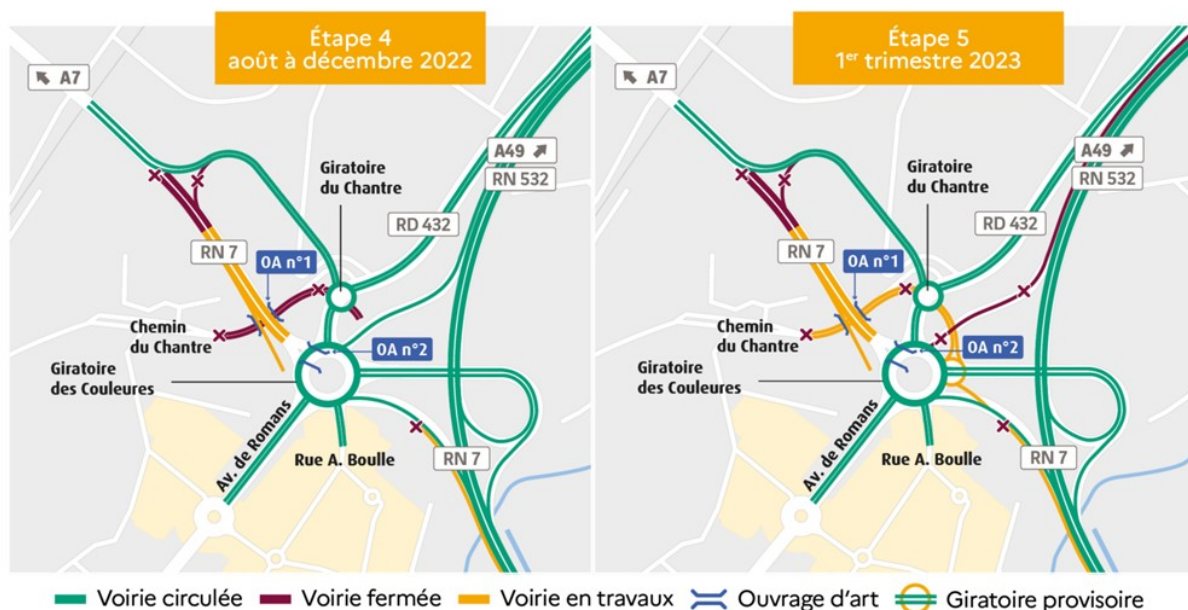
Chantier d'aménagement du carrefour des Couleurs : Fermeture de la sortie n°35 vers la zone des Couleurs à compter du 10 janvier 2023

Depuis la mise en service des nouvelles bretelles entre la RN7 nord et le giratoire du Chantre, les travaux en cours concernent la réalisation de l'ouvrage d'art n°1 sur le chemin du Chantre. Afin d'amorcer la réalisation de l'ouvrage d'art n°2 au-dessus du giratoire actuel des Couleurs, la sortie n°35 de la RN532, en provenance de Romans, devra être fermée à compter du mardi 10 janvier 2023, pour une durée prévisionnelle de 14 mois, conformément au phasage des travaux.

Avancement du chantier

Depuis le 17 août 2022 et le lancement de l'étape 4, le pont situé au-dessus du chemin du Chantre a été démolé. La réalisation de l'ouvrage d'art n°1, qui remplacera ce pont, est en cours. Le radier, les piédroits et la traverse de ce nouvel ouvrage sont construits.

L'étape 5 va consister à réaliser un giratoire provisoire et ses accès légèrement à l'Est du carrefour des Couleurs.



Ces aménagements provisoires permettront, à compter de mars 2023, de maintenir les flux de transit et les accès aux zones commerciales tout en démarrant les travaux de l'ouvrage d'art n°2.

Bascule de l'étape 4 à l'étape 5

La réalisation de ces aménagements provisoires nécessite la fermeture de la bretelle de sortie n°35 de la RN 532, en provenance de Romans, à compter du 10 janvier 2023.

Un message d'information sera diffusé sur les panneaux à message variable (PMV) de la RN 532 à compter du 26 décembre 2022. La mise en place des balisages et signalisations est programmée la nuit du 9 janvier 2023, afin de limiter au maximum la gêne aux usagers.

Les usagers de la RN 532 à destination de Lyon ou Valence sont invités à emprunter la sortie n°2 (Le Plovier – Z.A Laye) et la RD 432 jusqu'au giratoire du Chantre.



Pour être informés de l'actualité du chantier et de l'avancement des travaux pendant toute la durée de l'opération, les riverains, usagers et commerçants peuvent consulter le site internet www.carrefourdescouleures.fr.

Ils peuvent également s'inscrire au [système d'alerte](#) pour recevoir une notification par mail à chaque nouvelle information disponible.

L'aménagement du carrefour des Couleures est cofinancé par l'État (64,3%), le conseil départemental de la Drôme (34,3%) et Valence Romans agglomération (1,4%).

La DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, service de l'État en région, assure la maîtrise d'ouvrage de cet aménagement.

Contact presse :

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Auvergne-Rhône-Alpes

Mél : com.dir.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr

Adresse physique : 5, place Jules Ferry 69006 Lyon

Adresse postale : 69453 Lyon Cedex 06

www.carrefourdescouleures.fr